

Déclaration liminaire CSA du 17/02/2023

Madame la Présidente,

Ce CSAL se tient alors que tout le pays est traversé par une vague de mobilisations sans précédent. Le projet de réforme des retraites que le gouvernement entend imposer à marche forcée exacerbe les tensions. Le mouvement de grèves et de contestations est appelé à se durcir encore si l'exécutif reste obstinément sourd aux aspirations d'une population très massivement hostile aux ambitions socialement destructrices de cette majorité présidentielle qui ne représente désormais plus qu'elle-même.

Neuf travailleurs sur dix rejettent en effet ce projet de réforme des retraites et plus des 2/3 de la population déclarent véritablement soutenir les mobilisations.

Inutile dans ces conditions de nous attarder à démontrer combien la nécessité et/ou l'urgence à réformer notre système de retraites ne constituent qu'une nauséabonde stratégie de communication aussi démagogique que mensongère.

Solidaires Finances Publiques déplore toutefois qu'un ministre de la république, même confronté à un tel désaveu de l'opinion publique, en arrive à alimenter des peurs et à brandir le spectre de la faillite en faisant croire à une absence d'alternative possible : « *la réforme ou la faillite* ».

Peu importe que les propos de Gabriel Attal devant l'Assemblée Nationale soient objectivement démentis par les conclusions du rapport du COR qui indiquaient : « *les résultats de ce rapport ne valident pas le bien-fondé des discours qui mettent en avant l'idée d'une dynamique non contrôlée des dépenses de retraite* ».

L'Exécutif préfère pour l'heure s'obstiner.

Et c'est vite oublier que dans le même temps on ne cesse d'exonérer de cotisations les employeurs – sur les bas salaires, sur les heures supplémentaires, sur les primes Macron, etc ... – y compris dans les entreprises qui annoncent tout à la fois des profits records et des nouvelles suppressions d'emplois.

Au-delà des dangers que représentent les élans de cette logorrhée gouvernementale, les moyens utilisés doivent eux aussi être fermement dénoncés. Et Solidaires Finances Publiques tient à nouveau à condamner l'envoi sur les boîtes mails personnelles des agent.es publiques de la vidéo de propagande du Ministre Guérini.

Ne réussissant pas à convaincre sur le fond de la nécessité de reculer l'âge de départ à la retraite et d'augmenter la durée des cotisations, le Gouvernement a également démontré toute son incapacité à faire croire en son sens du dialogue social.

Personne n'est plus dupe de ces écrans de fumée qu'ont représentés les phases de prétendues consultations, ces concertations où l'exécutif feint d'écouter sans entendre.

Et ceci qui vaut au niveau gouvernemental vaut à tout niveau. À la DGFIP, et a fortiori au sein de la DRFIP Paris, l'altération de ce dialogue social est manifeste.

Et ce CSAL nous en fournit une illustration presque caricaturale. Ce ne sont pas moins de 14 points que vous inscrivez à l'ordre du jour pléthorique de cette séance dont le point sur le contrat d'objectifs et de moyens (COM), archétype de l'objet de propagande, de manipulation grossière qui ne fait qu'attiser l'exaspération et les mécontentements de toutes et tous.

Voilà une démarche qui achève – s'il en était encore besoin d'asseoir le sentiment que les agent.es sont pris pour des imbéciles – cette impression d'un détournement de leur parole.

Vous nous avez communiqué une synthèse nationale très orientée et sélective de la synthèse du « grand remue-méninge » elle-même issue des premières synthèses locales des synthèses des réunions « *participatives* » tenues cet été. Dans ce condensé filtré et expurgé de façon à ne plus y laisser apparaître que ce que vous ne voulez y voir, ne figure que ce qui entre en résonance avec vos ambitions destructrices que les agent.es n'ont pourtant de cesse de dénoncer constamment.

C'est un document qui n'est le fruit que d'une grossière entreprise de manipulation qui vise, sous couvert d'une prétendue démarche participative, à faire dire aux agent.es l'exact inverse de ce qu'ils et elles nous font remonter au quotidien, une démarche qui vise à laisser croire qu'ils et elles valident vos orientations.

Et le meilleur exemple de cette manipulation figure dans la synthèse parisienne du « grand remue-méninge », via la proposition faite par l'atelier Service Public Local visant à « Développer les services communs recettes (ordonnateur-comptable) » alors que les agent.es du secteur public local remettaient en même temps une pétition massivement signée à votre prédécesseur refusant la mise en place du SCoRe (Service Commun des Recettes) avec la Ville de Paris !

À cette manipulation, la DRFIP a récemment ajouté la contrainte en forçant les chef-fes de services à tenir des réunions COM obligatoires (il faut dire que les 2 % de participation au « grand remue-méninge » à Paris faisait tâche). Elle a eu pour effet que des collègues ont dû annuler leur télétravail, un jour de congé, voire ont dû quitter une formation pour venir assister à ce simulacre de consultation.

Et c'est bien cette dérive autoritaire que nous avons fait remonter à la Direction Générale via notre bureau national, parce que non Madame la Présidente, nous n'avons pas besoin de passer par le national pour demander une modification d'ordre du jour.

Concernant les documents présentés pour cette soi-disant consultation, tout n'est que marketing et de pure propagande qui recourt constamment à un procédé rhétorique éculé pour abuser les esprits : celui de « concepts opérationnels ». Il s'agit de notions englobantes souvent connotées positivement (quand elles ne sont pas strictement définies) suffisamment larges et creuses pour recouper des réalités diverses voire opposées à leur perception initiale... ces concepts opérationnels fleurissent sur les « nuages de points » qui souffrent d'une totale absence de commentaires : « valoriser nos missions » « perspectives de carrières » etc ...

Evolution des missions, des structures, des organisations, mais aussi évolution des carrières, de la reconnaissance faite aux agents, autant de sujets primordiaux qui structurent non seulement l'avenir de la DGFIP, mais aussi le devenir de ses personnels, toutes ces thématiques ont depuis longtemps été traitées et évacuées.

Les réformes ainsi engagées ont conduit à l'impasse dans laquelle notre administration se trouve aujourd'hui. NRP, démétropolisation, lignes directrices de gestion, ont eu pour résultantes la casse des missions, la perte de technicité, la perte des repères, la dégradation des conditions de travail.

Nous ne cessons de porter la parole des agents et des agentes, mais le rouleau compresseur continue de détruire la DGFIP et les règles de gestion qui maintenaient la cohésion, en méprisant leur point de vue. Et aujourd'hui, sur les mêmes sujets, le directeur général, souhaite concerter les agent.es de notre administration sur le nouveau contrat d'objectifs et de moyens suite au si peu participatif « remue-méninges ».

Pense-t-il sérieusement que les personnels que nous écoutons, que nous réunissons régulièrement, dont nous portons les préoccupations et les propositions, vont se contredire ?

Pense-t-il sérieusement que passer outre les organisations syndicales représentatives en s'adressant directement aux agents et aux agentes, changera la donne, éteindra le mécontentement, voire la colère des personnels ?

Pense-t-il sérieusement que ces mêmes agents et agentes croient un seul instant que leurs préoccupations, leurs attentes, leurs propositions, seront davantage prises en compte, alors qu'elles ont été depuis trop longtemps méprisées ?

Le temps de l'illusion est bien fini.

Oui tous veulent garder la totalité des missions de la DGFIP à l'intérieur de structures de proximité. Oui tous veulent le renforcement des moyens humains, indispensable à un retour vers l'efficacité de la DGFIP, en termes d'exercice des missions, de transmission et de sécurisation du savoir.

Oui tous veulent des accueils physiques de qualité pour répondre efficacement aux attentes des usagers. Oui tous veulent une pause des réformes en cours.

Oui tous sont conscients des enjeux de la transformation numérique, mais chaque jour ils en constatent les insuffisances, les dysfonctionnements, les difficultés rencontrées par de nombreux usagers à l'image de l'indemnité carburant qui n'a à ce jour été versée qu'à 30 % des personnes éligibles.

Oui tous réclament une intensification de la lutte contre la fraude fiscale avec des moyens et non des freins (comme la loi essoc...).

Oui tous attendent une revalorisation conséquente de leur rémunération à la hauteur de la perte de pouvoir d'achat subie depuis 2010.

Oui tous attendent une revalorisation et le dégel du régime indemnitaire bloqué depuis 2007.

Oui tous attendent de la reconnaissance de leur dévouement pour cette administration qui part à vau-l'eau, de la reconnaissance de leur implication, de leur technicité et pour tout dire de leur don de soi.

Ce ne sont donc pas la réflexion et la parole qui ont besoin d'être relancées mais bien l'écoute et le respect.

Concernant le bilan des entretiens professionnels 2022

Solidaires Finances Publiques n'a eu de cesse de dénoncer l'entretien professionnel instauré par le décret n°2010-888 du 28 juillet 2010 et ce depuis sa mise en place.

Pour Solidaires l'évaluation individuelle n'a pas sa place dans une administration qui doit œuvrer collectivement à la qualité du service public rendu à l'usager et non pas encourager une quête de la performance quantitative individuelle.

Pour Solidaires Finances Publiques, la recherche de la maximisation des « bénéfiques » individuels ne peut concourir à la réalisation de l'intérêt général.

Pour autant, le Gouvernement, à travers sa loi de transformation de la fonction publique, veut faire de l'évaluation professionnelle la pierre angulaire de la carrière. Elle déterminera la rémunération, les promotions mais aura aussi un impact sur la mobilité compte tenu du développement des postes au choix. Le CREP sera ainsi la « *carte de visite* » de l'agent.e. Cette évaluation ne repose pourtant que sur un entretien professionnel qui n'est qu'un dialogue tronqué dès lors que ni l'évaluateur ni l'évalué ne disposent d'une quelconque autonomie sur les charges et les moyens. La fixation d'objectifs se réduit à des déclinaisons métier contraintes, dictées par les orientations directionnelles.

L'évaluation des résultats obtenus constitue quant-à elle un exercice arbitraire se résumant à juger si des résultats ont été atteints alors que les restructurations continues des services et les changements perpétuels de caps dans la détermination hiérarchique des priorités ont pu en modifier toute pertinence et toute réalité en cours d'année.

Quand parle-t-on collectivement du travail réel, de l'organisation du travail, des questions concrètes ? Certainement pas dans le cadre de l'évaluation individuelle. Les appréciations subjectives qui exacerbent les questions comportementales, le profil croix qui devient l'arme absolue de la pression managériale, c'est plus que jamais l'arbitraire qui trouve sa place dans l'évaluation individuelle.

Solidaires Finances Publiques revendique :

- la mise en place d'un entretien annuel collectif en remplacement de l'entretien individuel,
- une linéarité de carrière sans obstacles

et refuse toute forme de contractualisation des fonctions.

Au plan local, nous avons une fois de plus constaté en 2022 que trop de profils croix et d'évaluations étaient en décalage avec la réalité des connaissances, des compétences et de la manière de servir des collègues. Nombreux sont celles et ceux qui ont renoncé à faire appel par crainte de rentrer en conflit avec leur responsable de service, ou découragés par la lourdeur de la procédure et du recours hiérarchique obligatoire.

Pour Solidaires Finances Publiques, ce processus n'a rien apporté de plus aux agentes et aux agents. Il a davantage été utilisé comme un levier dissuasif par rapport à une saisine de la CAPL que comme un outil d'amélioration du dialogue professionnel. Pour nous, il ne peut pas être considéré comme un recours de premier niveau.

Et ce sera encore moins le cas en 2023 lorsque l'autorité hiérarchique sera tout simplement le chef de service. En outre nous constatons trop souvent que la mobilité, tant vantée par notre administration, qu'elle soit voulue ou subie du fait des restructurations de services et suppressions d'emplois, conduit à une régression de l'évaluation professionnelle. Cela a de fait pour effet d'impacter le déroulé de carrière notamment dans le cadre des listes d'aptitude.

Aussi votre refus de nous communiquer la liste des collègues concerné.es par les suppressions d'emplois est pour nous totalement incompréhensible et témoigne de votre profond mépris pour les personnels et leurs représentant.es, alors que certain-es agent.es verront pour la 3e fois consécutive leur poste supprimé, devront changer de service et paieront le prix de cette mobilité forcée par la stagnation, voire la régression, de leur évaluation professionnelle. Solidaires Finances Publiques attend de votre part de la considération, de la transparence et réaffirme que toutes les agentes et agents, quels que soient leurs services d'affectation, doivent être traité.es à l'identique.

Concernant les autres points à l'ordre du jour, ils résultent une fois de plus de la casse de notre administration par la mise en œuvre du NRP, de la démétropolisation et des suppressions d'emplois, conduisant à des fusions de services et à la multiplication des déménagements « chaises musicales ». Nous reviendrons plus précisément sur ses points au cours de ce CSAL.